



## Dix mille âmes, trente proscrits : une petite ville industrielle en 1851

Rémy Cazals

### ► To cite this version:

Rémy Cazals. Dix mille âmes, trente proscrits : une petite ville industrielle en 1851. 2004, CREAPHIS, pp.317-325, 2004. <halshs-00139514>

**HAL Id: halshs-00139514**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00139514>**

Submitted on 31 Mar 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Dix mille âmes, trente proscrits Une petite ville industrielle en 1851**

La commune de Mazamet est située dans la partie méridionale du département du Tarn, au pied de la Montagne Noire et sur ses pentes qui constituent une part importante de son territoire. La ville se trouve à une altitude de l'ordre de 200 à 300 mètres, mais certains hameaux sont au-dessus de 500, voire de 700 m, tandis que les métairies montent jusqu'à 800-900 m. Le dénombrement de population de 1851, effectué quelques mois à peine avant le coup d'Etat, donne un chiffre officiel de 9894 habitants dans la commune<sup>1</sup>. Une étude précise des données a révélé des erreurs de comptage de plusieurs dizaines de personnes dans trois rues. La population mazamétaine serait plutôt de 10014 habitants, dont 7052 agglomérés et 2962 vivant dans les hameaux et les métairies de la montagne. Les catholiques étaient majoritaires (72 % du total) ; les calvinistes formaient une assez forte minorité (28 %). Si l'on demande, aujourd'hui, aux Mazamétains instruits quels furent les événements locaux de 1851, ils évoqueront : d'abord, l'arrivée des premières balles de peaux de moutons en provenance de Buenos Aires, à l'origine de la fructueuse industrie du délainage ; ensuite, la mort du maréchal Sout, personnage prestigieux, survenue le 26 novembre en son château de Saint-Amans, bourgade située à dix kilomètres de leur ville. La résistance au coup d'Etat du 2 décembre et la répression qui suivit sont des événements oubliés (occultés par l'histoire locale traditionnelle ?). Les documents permettant de les connaître sont pourtant abondants. Je vais tenter ici d'en esquisser le décor et les grandes lignes, en croisant les données avec celles que fournit le dénombrement de population.

### **Le cadre : l'activité industrielle**

Le délainage des peaux de moutons n'existe pas encore en 1851. L'activité industrielle de la ville est le textile. Tout petit centre de fabrication drapière au début du XVIIIe siècle, Mazamet n'a cessé de développer son industrie, augmentant et diversifiant sa production, créant une filière complète, faisant la conquête de nouveaux marchés<sup>2</sup>. Armand Audiganne, qui vint enquêter sur place vers 1850, voyait en Mazamet une « Elbeuf du sud ». Il y avait noté l'esprit d'entreprise des « chefs de maisons » et « la retenue dans les mœurs » chez les ouvriers. Les qualités qu'il attribuait aux patrons lui faisaient penser à l'Angleterre : « l'audace sans témérité, la ténacité sans entêtement, le désir infatigable de s'avancer dans la voie où on est entré » ; la vive émulation ; la méfiance pour les professions libérales « qui honorent l'esprit, mais qui sont trop souvent environnées d'illusions funestes<sup>3</sup> ». Quant aux ouvriers, toujours d'après le même observateur, ils seraient « modérés dans leurs exigences et faciles à contenter », ayant peu de goût pour le luxe, étant peu portés à l'ivrognerie<sup>4</sup>.

L'essor industriel s'était accompagné d'une croissance démographique de 23 % en quinze ans, entre le dénombrement de 1836 et celui de 1851. Même si le calcul des taux de natalité et de mortalité ne peut garantir une exactitude absolue, il montre que le solde naturel n'était pas responsable d'un tel accroissement (taux de natalité : 32 à 33 pour mille ; taux de mortalité : 30 à 31 pour mille). L'augmentation de population est due au solde migratoire, comme diverses études l'ont montré, à partir des registres de l'état civil et de la conscription<sup>5</sup>. Les migrants venaient, à une énorme majorité, des autres communes du canton de Mazamet, et des cantons limitrophes situés au sud du département

<sup>1</sup> Marie Vidal, fille d'Auguste, née le 23 juin 1851, avait 8 jours lorsque le recenseur l'inscrivit, au domicile des parents, à Négrin. Il passa chez Pierre Elie Houllès avant la mort de celui-ci, le 9 septembre. Le registre du dénombrement de population de 1851 se trouve aux Archives municipales de Mazamet.

<sup>2</sup> Pour une présentation détaillée, voir Rémy Cazals, *Les Révolutions industrielles à Mazamet, 1750-1900*, Paris, La Découverte, et Toulouse, Privat, 1983, 298 pages.

<sup>3</sup> A. Audiganne, « Du mouvement intellectuel parmi les populations ouvrières. Les ouvriers des Montagnes Noires et l'industrie des draps », dans *Revue des Deux Mondes*, octobre 1853, p. 357-358.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 368.

<sup>5</sup> *Les Révolutions industrielles...*, *op. cit.*, p. 124-126.

du Tarn et au nord de l'Aude, ces derniers atteints par le déclin de la vieille draperie carcassonnaise si puissante au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. On peut remarquer que ce mouvement de population renforçait progressivement la proportion des catholiques à Mazamet. Ils étaient 69 % de la population de la commune en 1836, et 72 % en 1851.

D'après la récapitulation générale du dénombrement de 1851, la fabrication de tissus de laine, activité principale, occupait dans la commune 3350 personnes, dont 1534 hommes et 1816 femmes. Cela représentait 53 % des personnes ayant une profession, tandis que 22 % travaillaient dans l'agriculture et 13 % dans les artisanats du bâtiment, de l'alimentation et de l'habillement. En ville, le poids des professions du textile était encore plus écrasant : elles y formaient 64 % de l'ensemble des professions masculines. Le vieux centre abritait nombre de boutiques et d'ateliers des petits commerces et artisanats nécessaires à la vie de toute agglomération. Les extensions périphériques, plus récentes, pouvaient être qualifiées de quartiers ouvriers. Ainsi, dans la partie Nord-Est de la ville, les rues de la Vitarelle (haute et basse) et de la Finarié, où les professions du textile représentaient 87 % de la population masculine ayant un emploi ou une fonction. Les calculs concernant les femmes sont plus aléatoires, car leur activité peut avoir été omise. Cependant, pour ce même quartier, les données vont dans le même sens : 94 % des femmes dont la profession est indiquée travaillaient pour l'industrie textile.

La mécanisation du travail textile ne concernait jusqu'en 1816 que les moulins foulons. A partir de cette date, se créèrent les filatures mécaniques et se multiplièrent les usines d'apprêts (la plupart des apprêteurs sont dits « garnisseurs »). En 1851, la plus grande partie du tissage se trouvait encore dispersée au domicile des ouvriers, en ville ou à l'extérieur. Ainsi, on peut donner l'exemple de deux hameaux, hors de la ville. Le plus proche, Montfort, comptait 14 maisons, 14 ménages, et 62 habitants, tous calvinistes. Treize chefs de ménage étaient tisserands ; le dernier, propriétaire âgé de 73 ans, avait deux fils tisserands. En tout, 22 tisserands et 11 tisserandes habitaient et travaillaient à Montfort. Plus haut dans la montagne, Canjelieu regroupait le même nombre de maisons et de ménages, mais 73 habitants, tous catholiques. Onze chefs de ménage étaient tisserands, les trois autres agriculteurs. Au total, 21 tisserands et 10 tisserandes habitaient et travaillaient à Canjelieu.

Quelques grandes entreprises existaient déjà, au milieu d'une multitude de petites, ce qui apparaît remarquablement sur les plans dressés par les ingénieurs des Ponts et Chaussées à cette époque<sup>7</sup>. En même temps, cela rend difficile la classification sociale. Il est clair qu'un « filateur » est un patron, et un « fileur » un ouvrier. Mais les termes « apprêteur » ou « pareur » sont plus ambigus. Ils peuvent désigner des ouvriers ou de petits patrons. Quant à la profession de « journalier » et de « journalière », la comparaison entre les résultats de mes calculs et la récapitulation générale du dénombrement de population permet de la rattacher à l'industrie textile lorsque ces personnes habitaient en ville. Il s'agissait de travailleurs sans savoir-faire particulier, ou sans désignation particulière. La plupart des 1800 femmes travaillant dans le textile étaient dites « journalières ». Les journaliers, hommes, de la ville, n'étaient qu'une centaine, avec seulement 12 % de protestants.

Les trois professions masculines les plus représentées dans le textile mazamétain étaient, d'amont en aval : les 440 fileurs (dont 78 % de catholiques ; 90 % des fileurs habitaient en ville, près des usines) ; les 426 tisserands (dont 66 % de catholiques ; 49 % seulement des tisserands habitaient en ville, ce travail n'étant pas encore mécanisé) ; les 355 garnisseurs (dont 63 % de catholiques ; 99 % des garnisseurs habitaient en ville, où se trouvaient usines et ateliers). Si l'on ajoute à cette dernière catégorie les teinturiers et toutes les professions liées aux apprêts, on arrive à un effectif de 529 hommes. De même, on pourrait ajouter aux tisserands les 106 fabricants. Mais, les derniers étaient sans doute plus aisés que les premiers. Héritiers du système ancien, les fabricants mazamétains étaient à 80 % calvinistes. Menacés par l'évolution favorable au système usinier, ils allaient finir par disparaître, mais, souvent, en ayant pu donner à leurs fils un héritage suffisant pour devenir des patrons industriels, ou une instruction suffisante pour devenir des cadres. L'encadrement en 1851 (employés et commis) était à 60 % protestant. Sur les 19 filateurs, manufacturiers et négociants, c'est-

---

<sup>6</sup> Voir R. Cazals, « Evolution comparée de deux centres textiles à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : Mazamet et Carcassonne », dans *Revue du Tarn*, n° 136, hiver 1989, p. 670-682.

<sup>7</sup> Voir R. Cazals, « Illustrer l'histoire de l'industrie lainière en Languedoc », dans les Actes du colloque *Les Images de l'industrie, de 1850 à nos jours*, sous la direction de Denis Woronoff, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2002, p. 116-123.

à-dire les dirigeants des principales entreprises, 16 étaient calvinistes (84 %). Parmi eux, on peut citer Cabibel, Olombel, Houlès (maire de Mazamet de 1841 à mars 1848, puis à nouveau au 3 juillet 1851, jusqu'à son décès en septembre), Cormouls, Barbey. Renseigné par eux, Armand Audiganne ne se trompait pas beaucoup lorsqu'il écrivait : « Tous les chefs d'industrie, excepté un, sont protestants, tandis que la majorité des ouvriers est catholique<sup>8</sup>. » L'appartenance religieuse, si importante à Mazamet, sera à prendre en compte lorsqu'on cherchera à mieux connaître les acteurs de la résistance au 18 brumaire de Louis Bonaparte.

### La résistance au coup d'Etat dans une suite de troubles locaux

Le mouvement de résistance au coup d'Etat n'eut pas à Mazamet une grande ampleur. De cet événement mineur, en un moment où plusieurs départements étaient sérieusement agités, on parla peu. L'enquête d'Eugène Ténot, pourtant fort documentée, ne le mentionne pas du tout<sup>9</sup>. Pourtant, la cartographie de la résistance doit en tenir compte. Il existe des sources abondantes aux Archives départementales du Tarn, à interpréter avec précaution. Lorsque, souhaitant connaître le mouvement ouvrier à Mazamet au début du XX<sup>e</sup> siècle, je cherchais autre chose que le discours des journalistes, des patrons, des policiers et des représentants de l'Etat, j'ai pu trouver la parole ouvrière dans les riches archives syndicales, comptes rendus de réunions et surtout copies de lettres<sup>10</sup>. Pour 1851, rien de tel. La parole des hommes qualifiés de subversifs par les autorités est rarement directe. Ce sont leurs adversaires qui s'expriment à leur place, soit pour les dénoncer, soit pour « traduire » en langage convenu une expression peut-être maladroite, déjà déformée par le souci de minimiser un engagement condamnable puisque vaincu. Il faudrait aussi pouvoir faire la part de l'usage de l'occitan dans les réponses aux interrogatoires, évidemment transcrites en français<sup>11</sup>.

Envisageant de reprendre, un jour, tous ces documents pour une étude plus poussée, je donnerai seulement ici un résumé des faits. Le 4 décembre, les chefs d'une société secrète peu organisée, mal informés des événements de Paris par la lettre d'un Mazamétain vivant au chef-lieu du Tarn, essayèrent d'alerter l'opinion. Ils cherchèrent à diffuser des écrits condamnant « un attentat contre la souveraineté du peuple dont il n'existe point d'exemple », traitant Bonaparte de « factieux », à qui le peuple devait « refuser toute obéissance ainsi qu'à ses agents », et se terminant par le cri : « Vive la République sociale une et indivisible ». Ces textes, saisis par la police, avaient été rédigés, à la main, par Eugène Bordes, commis-négociant protestant, fils de fabricant, né à Mazamet le 7 mars 1818, mort à Cayenne<sup>12</sup>. Sur le soir, tandis que « des centaines » d'ouvriers se rassemblaient sans trop savoir que faire, un groupe plus résolu se dirigea vers la mairie en chantant la Marseillaise. Les hommes forcèrent la porte et s'emparèrent de fusils de la garde nationale. Mais, les autorités municipales et le juge de paix avaient senti l'effervescence. On avait alerté les hussards de la garnison de Castres, ville située à 18 km, qui étaient dès lors prêts à intervenir. Ils furent d'ailleurs devancés par l'escadron qui, à Saint-Amans, à 10 km, rendait les honneurs au maréchal Soult récemment décédé. L'arrivée rapide des cavaliers surprit les républicains et provoqua la dispersion immédiate des attroupements. A la mairie investie par les soldats, des coups de feu furent tirés, et un ouvrier, le fileur Pierre Auguste Estrabaud, fut blessé par balle. On opéra quelques arrestations dans la nuit même ou au cours des jours suivants. Trois meneurs, Eugène Bordes, le cabaretier Jean Barthès et le serrurier David Dougados prirent la fuite et se cachèrent dans la montagne, du côté d'Anglès, où la gendarmerie alla les prendre le 17 décembre, après avoir « fouillé pendant deux jours les endroits les plus éloignés

<sup>8</sup> A. Audiganne, « Du mouvement intellectuel... », *op. cit.*, p. 369.

<sup>9</sup> Eugène Ténot, *La Province en décembre 1851. Etude historique sur le coup d'Etat*, Paris, Armand Le Chevalier, 1868. On peut cependant lire un article d'André Armengaud, « A propos d'un centenaire. Coup d'Etat et plébiscite dans le département du Tarn », dans *Annales du Midi*, janvier 1952, p. 41-47.

<sup>10</sup> Archives syndicales conservées à l'Union locale CGT de Mazamet. Voir R. Cazals, *Avec les ouvriers de Mazamet (dans la grève et l'action quotidienne, 1900-1914)*, Carcassonne, CLEF89, 1995, 270 pages (2<sup>e</sup> édition revue et augmentée d'un ouvrage paru à Paris, chez Maspero en 1978).

<sup>11</sup> Sur l'usage de la langue d'oc, voir les communications de René Merle et Philippe Martel dans *De la Révolution au coup d'Etat (1848-1851), les répercussions des événements parisiens entre Alpes et Pyrénées*, Actes du colloque de septembre 1998, Montpellier, Université Paul Valéry, 1999, p. 167-197.

<sup>12</sup> Originaux aux Arch. dép. Tarn, IV-M<sup>2</sup> 46, joints à une lettre du procureur de la République du 5 déc. 1851.

et les plus difficiles », comme le dit le sous-préfet pour attirer l'attention de son supérieur sur les mérites du lieutenant Noirit<sup>13</sup>.

Ce qui est particulièrement intéressant, c'est de replacer le 4 décembre 1851 dans une chronologie locale de troubles remontant à la grève dure de 1845. Cette année-là, des diminutions du salaire des fileurs et des tisserands provoquèrent des arrêts du travail, coalitions caractérisées par un mélange d'actes de violence et d'ébauches d'organisation rationnelle. D'un côté : les tentatives d'empêcher les non grévistes d'aller travailler, accompagnées de menaces ; le mouvement, provoqué par les femmes, qui poussa « plus de deux mille personnes » à marcher sur la prison, à en enfoncer les portes et à délivrer onze camarades arrêtés par la gendarmerie. De l'autre : l'appel pathétique au préfet pour lui demander d'intervenir afin d'empêcher la baisse des salaires ; le « traité » passé entre grévistes, par lequel ils s'engageaient à ne pas reprendre le travail avant d'avoir obtenu satisfaction, accord garanti par le versement d'une somme de cinq francs<sup>14</sup>. Force resta finalement à l'autorité, mais l'atmosphère demeurait lourde. Les documents signalent des inscriptions séditieuses contre M. Houllès, maire et plus gros industriel, des incendies suspects. Une nouvelle grève en 1848 s'en prit aux machines de filature accusées d'être responsables de la diminution des salaires. Les grévistes menacèrent de détruire les nouveaux équipements ; puis, ils obtinrent des ouvriers « mulejennystes » qu'ils n'iraient pas travailler, en leur promettant « de les indemniser des pertes qu'ils éprouveraient, au moyen d'une masse faite par une souscription individuelle de 1 franc ». La gendarmerie arrêta dix ouvriers et trois ouvrières. La même année vit d'autres troubles et un affrontement violent avec la garde nationale, qui fit quelques blessés. Trois incendies d'usines marquèrent 1850<sup>15</sup>.

Le 13 juillet 1851, selon le lieutenant de gendarmerie de Castres, « se signait une pétition à Mazamet pour le rétablissement du suffrage universel. Une table avait été placée sur le lieu appelé le Champ de la ville, au bout de laquelle on avait placé à l'extrémité d'un bâton ou perche un écriteau portant cette inscription : *Ici l'on pétitionne pour le rétablissement du suffrage universel*. Cette manifestation politique, à la tête de laquelle se trouvait le sieur Bordes Eugène, républicain exalté qui a déjà subi une condamnation comme ayant distribué des brochures sans autorisation, ayant occasionné un rassemblement sur ladite place publique, et la gendarmerie s'en étant aperçue, a, de concert avec l'autorité locale, dissipé l'attroupement, et saisi la pétition couverte de 399 signatures, et la pancarte affichée qui servait de point de ralliement [...] J'oubliais de vous dire, Monsieur le sous-préfet, que, sans doute pour attirer les gens du peuple, il y avait, à côté de la pétition à signer, du vin à boire<sup>16</sup>. » En novembre 1851, au petit matin du 9, puis du 25, la gendarmerie arracha des placards manuscrits appelant « ouvriers des villes et des campagnes » à la vigilance au nom de la République sociale. Entre les deux dates, précisément le 22 novembre, le commissaire de police avait dressé procès verbal contre le coutelier Etienne Amans, accusé de fabriquer des poignards pour armer les séditieux<sup>17</sup>. Le dimanche 30, dans un café, le maçon Gasc, dit Carpou, aurait affirmé, en présence d'un public nombreux : « C'est indigne d'avoir un gouvernement comme celui que nous avons, toutes les places sont données aux riches et la plupart du temps à des individus incapables, tandis que l'artisan, tant capable qu'il soit, ne peut jamais rien obtenir. C'est comme de la propriété, personne ne m'empêchera de dire que la propriété est un vol, aussi le moment qui doit nous la rendre n'est pas loin, alors il en sera fait une répartition égale pour tous<sup>18</sup>. » Au même moment, le juge de paix écrivait : « Les craintes qu'éprouvent les honnêtes gens pour la sécurité de leur personne et de leurs biens sont peut-être exagérées. Cependant on ne saurait se dissimuler qu'une grande partie de la classe ouvrière nourrit des sentiments de haine et de vengeance, surexcités encore par les doctrines anarchiques prônées après la dernière révolution. Ces ouvriers égarés et entraînés par des hommes criminels pourraient se porter aux derniers excès<sup>19</sup>. »

<sup>13</sup> Lettre du sous-préfet de Castres au préfet du Tarn, 17 déc. 1851, Arch. dép. Tarn, IV-M<sup>2</sup> 44.

<sup>14</sup> Rapport du procureur du roi, 25 mai 1845, Arch. nat. BB<sup>18</sup>-1432 A 350. Voir aussi le dossier IV-M<sup>2</sup> 34 aux Arch. dép. Tarn.

<sup>15</sup> Voir *Les Révolutions industrielles...*, op. cit., p. 157-159.

<sup>16</sup> Lettre du lieutenant de gendarmerie au sous-préfet de Castres, 14 juillet 1851, Arch. dép. Tarn, IV-M<sup>2</sup> 39.

<sup>17</sup> Dossier « Amans, fabrication d'armes prohibées », Arch. dép. Tarn, IV-M<sup>2</sup> 40. Amans allait être arrêté le 2 décembre, puis condamné par la commission mixte à Algérie +. Il est mort à Bône le 7 décembre 1852.

<sup>18</sup> Rapport du commissaire de police de Mazamet au procureur de la République, 13 mars 1852, Arch. dép. Tarn, IV-M<sup>2</sup> 46. Condamné à Algérie -, Jean-Pierre Gasc est mort à l'hôpital militaire de Bône, le 7 mars 1853.

<sup>19</sup> Lettre du juge de paix Landes au préfet du Tarn, 29 nov. 1851, Arch. dép. Tarn, IV-M<sup>2</sup> 46.

Les dirigeants avaient la hantise de l'incendie et du pillage. De l'autre côté, la société secrète républicaine essayait de rallier les ouvriers en mettant à son programme la destruction des machines responsables de la baisse des salaires. Le mouvement du 4 décembre, provoqué par un événement national, venait dans le droit fil des affrontements locaux depuis 1845. La répression fut à la mesure des peurs des hommes du parti de l'ordre.

### **Le fichier de la répression**

La commission mixte du Tarn condamna une trentaine de Mazamétains à des peines diverses : 2 au bagne de Cayenne ; 12 à la résidence forcée en Algérie (Algérie +) ; 10 au simple transfert en Algérie (Algérie-) ; 4 à l'internement ; 1 à la haute surveillance. Le trentième, Jean-Jacques Béteille, habitant Albi mais resté en relations avec les démocrates de sa ville natale, fut condamné par contumace à Algérie +. Il réussit à prendre la fuite et il passa en Espagne<sup>20</sup>. On dispose aussi de deux listes complémentaires établies par la police, donnant d'utiles renseignements : la première, sur 54 « ouvriers turbulents, mal intentionnés, dangereux par leurs opinions, mais qui n'ont pris aucune part directe ou indirecte aux troubles qui ont eu lieu à Mazamet dans la soirée du 4 décembre 1851 » ; la deuxième, sur 18 « personnes dangereuses par leurs opinions et par leurs conseils ». Ces « personnes » n'étaient pas des ouvriers. L'établissement de deux listes distinctes est révélateur, en soi<sup>21</sup>. En ajoutant aux condamnés les hommes fichés sur les deux listes, on arrive à une centaine d'individus.

Les sources disent encore que, dans la soirée du 4 décembre, « des centaines » d'ouvriers s'étaient attroupés, puis rapidement dispersés. On ne dispose sur ces derniers d'aucun renseignement. Par contre, il est possible d'établir un petit dossier sur les cent hommes les plus surveillés. Les documents de la répression indiquent en général leur âge, leur profession, leur domicile, leur situation familiale, leur lieu de naissance, données utiles permettant de répondre à plusieurs questions. En outre, elles sont indispensables pour identifier ces hommes sur le registre du dénombrement de population de 1851 et pour découvrir ainsi leur appartenance religieuse, que mentionne ce précieux document. Cela a pu être fait dans la plupart des cas. Les situations douteuses n'ont pas été prises en compte.

Première remarque : les individus surveillés ou condamnés étaient exclusivement des hommes. On a vu plus haut que les femmes avaient été mêlées au mouvement social revendicatif. Ici, avec la résistance au coup d'Etat et avec l'affirmation d'idées politiques, on est dans un autre registre, qui semble, alors, concerner uniquement les hommes. Notons aussi que la marche sur la mairie et l'affrontement eurent lieu le soir, à la nuit tombée en cette saison, à une heure où les femmes étaient rentrées au foyer et n'avaient pas à en sortir.

Les quatre plus jeunes étaient âgés de 18 et 19 ans. Trois seulement avaient plus de 50 ans. Parmi les « subversifs » ouvriers, 47 % avaient entre 21 et 30 ans. Les bourgeois et petits bourgeois étaient en moyenne un peu plus âgés. Mais, on n'insistera pas davantage car ces données sont approximatives, aussi bien dans les sources judiciaires et policières que dans le dénombrement de population. On ajoutera seulement une information qui ne surprendra pas : la moitié de ces ouvriers étaient célibataires, alors que, dans la population agglomérée masculine, et dans les mêmes limites d'âge, les célibataires ne comptaient que pour environ un tiers. Le célibat rendait évidemment plus disponible pour se rendre au café ou pour manifester dans la rue. L'autre moitié des ouvriers subversifs étaient cependant mariés ou veufs, presque tous avec charge d'enfants.

Si l'on en reste encore à l'effectif ouvrier, on constate que la plus grande partie des hommes sanctionnés ou seulement fichés travaillaient dans le textile : 75 % du total, principalement des fileurs et des garnisseurs, et à un degré moindre des tisserands. Les autres appartenaient aux professions artisanales. Aucun cultivateur, aucun habitant de la partie montagneuse de la commune ne figurait parmi les « subversifs ».

---

<sup>20</sup> Il mourut à Paris, le 6 septembre 1882. Les renseignements sur les proscrits sont tirés des documents des Arch. dép. Tarn pour leur participation aux événements de 1851, et des dossiers F-15 4090 et 4170 des Arch. nat. constitués par leurs héritiers devenus pensionnés de la III<sup>e</sup> République. Voir aussi le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Cédérom, Les Editions de l'Atelier, 1997, et *Les Tarnais*, dictionnaire biographique sous la dir. de Maurice Greslé-Bouignol, Albi, FSIT, 1996.

<sup>21</sup> Arch. dép. Tarn IV-M<sup>2</sup> 45 (état des ouvriers...) et IV-M<sup>2</sup> 46 (état des personnes...).

Les « fauteurs de troubles » étaient-ils majoritairement des ouvriers « étrangers », arrivés récemment dans la commune et apportant des idées séditeuses au milieu d'une population locale satisfaite et tranquille ? Le juge de paix, les patrons, relayés par Audiganne qu'ils avaient informé, le laissèrent entendre. En fait, 53 % de ces ouvriers subversifs étaient nés à Mazamet même, et 40 % dans des communes très proches du Tarn et de l'Aude ; les autres, dans un rayon de 50 km. Aucun ne venait de bien loin. Les condamnés et surveillés formaient un échantillon représentatif de la classe ouvrière mazamétaine formée par recrutement local et migration de très faible ampleur.

Quant aux bourgeois et petits bourgeois, plus dangereux par leur parole que par leurs actes, ils appartenaient à des professions diverses de l'espace urbain. La moitié faisait partie du monde textile (fabricants, employés et commis négociants). Ils étaient un peu plus âgés, dans l'ensemble, que les ouvriers. Parmi eux, les célibataires étaient moins nombreux.

Peut-on, enfin, connaître la religion des subversifs ? Lesquels étaient les plus susceptibles de « bouger » ? Les catholiques, parce que dans l'ensemble plus pauvres ? Les calvinistes, parce que plus instruits, moins conservateurs, plus attachés aux libertés ? Ce sont là des questions importantes pour qui connaît l'histoire du sud du Tarn.

Cette histoire est marquée depuis le XVI<sup>e</sup> siècle par l'existence de deux communautés hostiles. Les guerres de religion furent poursuivies en plein XVII<sup>e</sup> siècle par l'action de Rohan. Les persécutions de Louis XIV, la destruction du temple de Mazamet, la révocation de l'édit de Nantes, l'exil de nombreux huguenots, le culte du désert sont autant de faits marquants de l'histoire locale. La capture lors de l'assemblée de la Tourette en 1745, suivie de l'envoi aux galères d'une dizaine de bourgeois huguenots, en est un chapitre. Celui-ci précède de peu le récit des affaires Calas et Sirven (Calas, de famille mazamétaine ; Sirven, pendu en effigie à Mazamet même). La ville avait été un bastion huguenot au XVI<sup>e</sup> siècle. Les habitants se livraient majoritairement au travail de la laine. Ils étaient fabricants, tisserands, foulonniers, pareurs. Leurs descendants demeurèrent les principaux chefs d'entreprise. Mais, au XVIII<sup>e</sup> et dans la première moitié du XIX<sup>e</sup>, la croissance industrielle réclamait de la main d'œuvre, qui vint principalement des campagnes catholiques, la partie montagneuse de la commune étant elle aussi restée majoritairement catholique.

En 1851, la commune était catholique à 72 % ; la ville, seulement à 69 % ; les écarts, à 80 % (encore, les protestants étaient-ils localisés en quelques points bien précis). Le dénombrement permet de faire une statistique des noms et des prénoms. Les patronymes les plus répandus étaient : Fabre, Alaux et Rouanet pour les catholiques ; Raynaud, Amalric et Rives pour les protestants ; Escande, Puech et Pujol équitablement répartis. Pour les prénoms, du côté des hommes, les deux plus fréquents, Jean et Pierre, appartenaient indifféremment aux deux communautés. Louis, Joseph, Auguste, François et Baptiste étaient sur-représentés chez les catholiques ; Jacques, Etienne, Emile, chez les calvinistes ; et c'est chez ces derniers que l'on comptait la quasi totalité des David, Isaac, Moïse, Elisée, Elie, Abraham et autres prénoms bibliques. Chez les femmes, Marie l'emportait de loin, toutes catégories (976 catholiques et 312 protestantes), suivie de Jeanne. Curieusement, les catholiques avaient une prédilection pour Rose, Marguerite et Victoire : s'agissait-il de « prénoms ambigus » de l'époque révolutionnaire ? De leur côté, les calvinistes préféraient Elisabeth et Suzanne.

Mais, les « subversifs » de 1851 ? Aux deux tiers, ils étaient catholiques. Avec 33 % du total, les protestants étaient légèrement sur-représentés, mais pas de manière flagrante. En y regardant de plus près, les subversifs ouvriers étaient catholiques à 74 %. Les subversifs bourgeois et petits bourgeois étaient protestants à plus de 50 %. Si l'on considère l'appartenance religieuse, on peut constater, une fois de plus, que les hommes condamnés et surveillés étaient parfaitement représentatifs de la population mazamétaine urbaine, forte majorité catholique dans la classe ouvrière, majorité calviniste dans la bourgeoisie.

Au total, le groupe des « subversifs » de 1851, ou des « défenseurs de la République », était représentatif, dans ses différentes composantes sociales et religieuses de la population masculine adulte (entre 18 et 56 ans) de la partie urbaine de la commune. Si, de l'effectif communal de dix mille âmes, on retranche les habitants des écarts, et, en ville, les femmes, les jeunes jusqu'à 17 ans et les vieux de plus de 56 ans, on arrive à un chiffre de l'ordre de 1800 pour estimer la population des hommes adultes agglomérés. Au lieu de mentionner trente proscrits par rapport à dix mille âmes, on pourrait choisir d'insister sur l'existence d'une centaine d'hommes surveillés ou punis par rapport à mille huit cents, dont beaucoup, sans doute, se trouvaient dans les attroupements du 4 décembre.

A la différence de bien d'autres points du territoire français, les habitants de la partie rurale ne participèrent pas à la résistance au coup d'Etat. Par contre, comme l'histoire l'a montré ailleurs, revendications sociales locales et prise de position politique nationale se combinaient à Mazamet. La résistance au coup d'Etat prit place dans une série d'affrontements nés de la crise économique de la fin de la Monarchie de Juillet.

Il semble que nous soyons ici dans une situation historique où le clivage religieux, traditionnel dans l'histoire sociale et politique de Mazamet, n'ait pas joué : les résistants au coup d'Etat n'étaient ni exclusivement des catholiques, ni exclusivement des protestants. Des catholiques et des protestants appartenaient aussi au parti de l'ordre. Pourtant, les documents d'archives font état d'une rumeur évoquant « les deux cents poignards qu'on dit avoir été fabriqués par ordre des protestants pour arrêter le curé de Mazamet<sup>22</sup> ». Ainsi, notre étude statistique ne fait-elle pas disparaître le poids des représentations forgées par le passé lointain, et ravivées lors de la Révolution de 1789. On les retrouverait à travers le XIX<sup>e</sup> siècle, voire une partie du XX<sup>e</sup>.

---

<sup>22</sup> Interrogatoire d'Etienne Amans, 15 déc. 1851, Arch. dép. Tarn, IV-M<sup>2</sup> 46.